

Exposition « Semailles, mitraille, retrouvailles... ? »

Dossier pédagogique

Ce dossier pédagogique a pour but d'accompagner les élèves dans leur visite de l'exposition intitulée « *Semailles, mitrailles, retrouvailles... ?* » au musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan



I – Les monuments aux morts varois :

Complétez le tableau ci-dessous à l'aide des photographies des monuments aux morts :

COMMUNES	Qui est représenté ?	Quelle est sa position ? Pourquoi ?	Quel(s) objet(s) ?	Quelle est la symbolique ?	S'agit-il d'un monument pacifiste ou guerrier ?
Saint-Aygulf					
Roquebrune					
Varages					
Ollioules					
Belgentier					
Fréjus					
Barjols					

II - 2 août 1914 mobilisation générale :

Le document ci-dessous est extrait deux registres de délibérations de la commune de Signes dans le Var. Le secrétaire de mairie, dès les premiers jours de la guerre, s'attache à noter sur ces registres à la fois les dépêches officielles émanant du gouvernement et de l'Armée mais aussi toutes les répercussions de la guerre au village : la mobilisation et ses conséquences, les réquisitions, la mise en place d'un "asile pour convalescents militaires", le travail des femmes, les enfants du pays blessés ou morts au combat, l'installation d'un camp d'entraînement pour l'artillerie à Chibron etc.

541

Mobilisation générale.

Le soir du vendredi quatorze
le premier août,
à huit heures du soir,
Le conseil municipal s'est réuni extraordinairement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Fabianus Mouttet maire.

Étaient présents : M. le Vicaire Raphaël, Docteur Gustave, Costellan, Olivier, Grand, Raquelbrune, Milly, Cauourgues, David, Vicaire Charles et Hermite.

Le maire s'exprime en ce sens :

Messieurs et chers collègues,
Cet après-midi à trois heures j'ai reçu un télégramme de M. le Ministre de la Guerre me transmettant l'ordre de mobilisation générale des Armées de terre et de mer.

J'en ai immédiatement informé la population et l'ai invitée par une affiche à rester calme devant ce grave événement qui n'est pour le moment qu'une mesure préventive contre les menaces de guerre de l'Allemagne.

Par la voie de la presse vous avez pu apprécier, Messieurs, qu'un conflit s'est produit entre l'Autriche et la Serbie au sujet de l'assassinat le 28 juin dernier de François Ferdinand, archiduc d'Autriche, mari de François Joseph et héritier présomptif du trône de ce dernier.

L'Autriche suppose que l'auteur du crime est un Serbe. Le conflit aurait été fomenté à Belgrade et l'assassinat commis

Archives
Départementales
du Var
E dépôt 55 / 1D5

Transcription de la première page dans laquelle est évoquée la mobilisation générale datée du 1^{er} août 1914 (E dépôt 55 /1D5 f°541) :

Mobilisation générale

L'an 1914

Le premier août

Le Maire s'exprime en ces termes :

Cet après-midi à trois heures, j'ai reçu un télégramme de M. le ministre de la guerre me transmettant l'ordre de mobilisation générale des armées de terre et de mer.

J'en ai immédiatement informé la population et l'ai invitée par une affiche à rester calme devant ce grave événement qui n'est pour le moment qu'une mesure préventive contre les menaces de guerre de l'Allemagne.

Par la voie de la presse vous avez pu apprendre, Messieurs, qu'un conflit s'est produit entre l'Autriche et la Serbie au sujet de l'assassinat le 28 juin dernier de François Ferdinand, archiduc d'Autriche, neveu de François Joseph et héritier présomptif du trône de ce dernier.

L'Autriche suppose que l'auteur du crime est un serbe (le complot aurait été fomenté à Belgrade et l'assassinat commis à Sarajevo (Serbie).

L'Empereur exige notamment que l'enquête contre l'assassinat soit faite par les officiers de sa Nation. La Serbie refuse...

La guerre lui a été déclarée par l'Autriche le 28 juillet écoulé.

L'Allemagne s'étant solidarisée à l'Autriche a pris parti contre la Serbie.

Il est à redouter que la Russie et la France soient mêlées à ce conflit.

Voilà Messieurs la situation du jour que j'ai tenu à vous faire connaître.

A 7 heures du soir deux gendarmes des quatre chemins sont arrivés, porteurs de deux grands plis cachetés.

Ces plis ont été ouverts par moi en leur présence selon les instructions du ministre de la Guerre. Ils renfermaient les ordres de mobilisation générale.

Le premier jour de mobilisation étant fixé à demain deux août, le dernier jour expirera le 16 août.

Questions :

1) D'après le maire de Signes, quel événement est à l'origine de la mobilisation générale ?

2) Quels autres pays sont impactés par cet événement ?

Transcription des pages n° 544 et 545 (E dépôt 55 /1D5):

1914

Les éphémérides de guerre

Dimanche 2 août

Le maire de Signes fait afficher l'information suivante :

Mobilisation générale : le maire de Signes informe les hommes de sa commune soumis aux obligations militaires qu'il leur est enjoint de se conformer rigoureusement aux prescriptions de l'ordre de route annexé à leur livret individuel.

Ce livret devra être scrupuleusement examiné.

Le maire se tient à la disposition de tous pour conseiller et donner toutes indications utiles.

Font partie de la mobilisation tant les hommes de la territoriale que ceux de la réserve jusqu'à 48 ans.

En partant les hommes devront se faire couper les cheveux et se munir de : 2 chemises, 1 caleçon, 2 mouchoirs, une bonne chaussure. Ils devront également emporter des vivres pour le nombre indiqué de jours dans le fascicule de mobilisation.

Le troisième jour de la mobilisation, 4 août, à 11 heures du matin, les propriétaires d'animaux classés et de voitures réquisitionnées devront se présenter à Toulon et se conformer exactement à l'ordre de réquisition affiché à la porte de la mairie.

Les mesures prises étant d'ordre de salut public, toute contravention sera punie avec toute la rigueur des lois.

Qu'hommes et femmes conservent leur sang froid, qu'ils montrent le courage qu'ont jadis montré leurs ancêtres. Du reste tous les appelés ne seront pas retenus sous les drapeaux et il faut espérer qu'il y aura une entente pour éviter la guerre. Tout n'est pas perdu, il faut au contraire avoir confiance, tout en acceptant généreusement les sacrifices que la nation nous impose pour arriver à la victoire.

Signes, 2 août 1914

Le maire : signé Mouttet

Questions :

3) Qui sont les personnes concernées par la mobilisation ?

4) Que demande-t-on aux mobilisés ? pourquoi ?

5) Que demande-t-on à la population signoise ? pourquoi ?

Transcription des pages n° 546, 547 et 548 (E dépôt 55 /1D5):

Mardi 4 août

Le maire a accompagné à Toulon les propriétaires de chevaux et mulets classés qui ont été réquisitionnés pour les besoins de la guerre.

32 animaux ont été pris à Signes. Le prix fixé a varié entre 400 et 850 francs par animal.

La somme due par l'Etat aux propriétaires des 32 chevaux et mulets s'est élevée à 25200 francs.

Mercredi 5 août

Le maire de Signes prend un arrêté pour qu'aucune récolte, aucune denrée, aucun bétail ne sortent de la commune, le tout devant être exclusivement réservé aux besoins des habitants et de la guerre.

Jeudi 6 août

Le maire de Signes prend un arrêté interdisant le jeu de ballon pour éviter des dégâts dans les fils conducteurs du télégraphe et du téléphone et de la lumière électrique.

Vendredi 7 août

Par son arrêté de ce jour, le maire de Signes constitue la garde civile.

M. Mutin Joseph Alphonse, brigadier de gendarmerie en retraite, est nommé commandant de la garde civile.

Questions :

6) Qu'est-ce qui est réquisitionné ? pourquoi ?

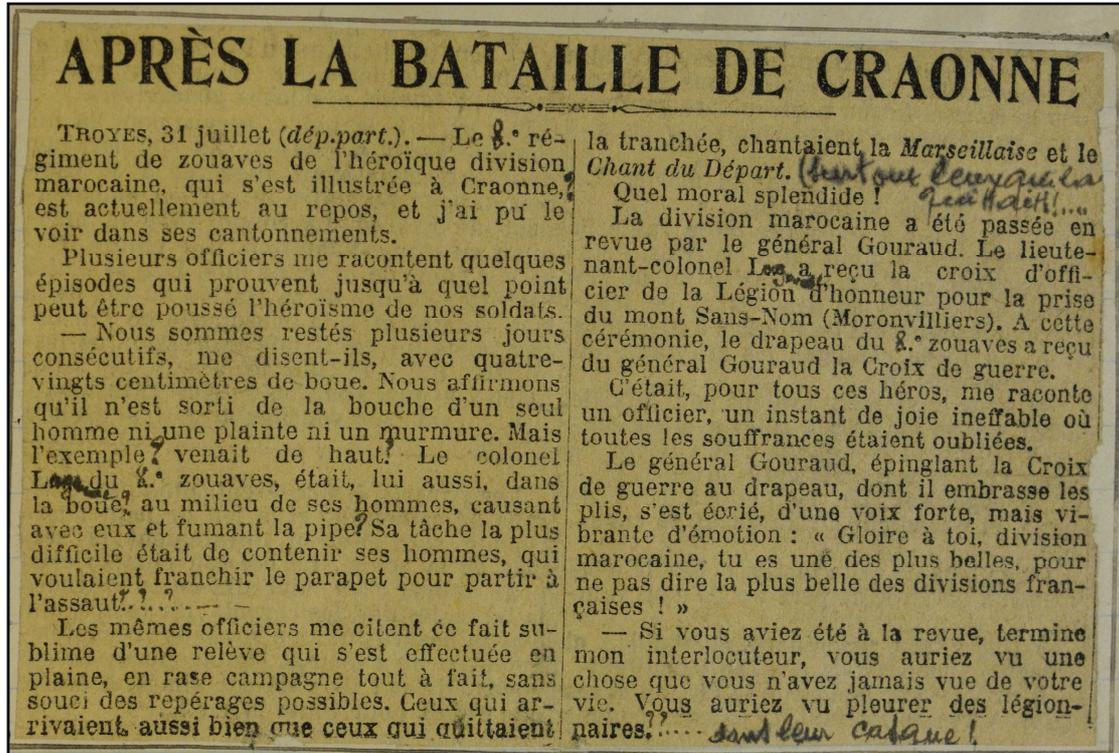
7) Pourquoi le maire décide-t-il d'interdire la sortie de toute denrée, récolte et bétail de la commune ?

8) Quels sont les autres arrêtés pris par le maire ? pourquoi ?

III – La propagande dans les journaux :

Objectif : Comparer la version officielle d'un événement avec le vécu des soldats (à travers la célèbre chanson de Craonne)

Article du journal L'intransigeant du 1^{er} août 1917 :



La chanson de Craonne (1917) :

Décrivant un épisode des troubles qui affectent l'armée française après l'échec de l'offensive du Chemin des Dames et de Craonne en avril 1917, cette chanson fut en réalité composée en 1915, sans doute par un poilu du midi. Au départ, elle évoque le secteur sanglant de Lorette, en Artois. Il était ensuite facile de l'adapter aux circonstances en remplaçant Lorette par Craonne.

*« Quand au bout de huit jours, repos terminé, on va reprendre la tranchée
Notre vie est bien utile, car sans nous on prend la pile (défaite écrasante)
Oui mais maintenant, on est fatigués, les hommes ne peuvent plus marcher
Et le cœur bien gros, avec des sanglots, on dit adieu aux civelots (civils)
Et même sans tambour, et même sans trompette, on s'en va là-haut, en baissant la tête*

Refrain : *Adieu la vie, adieu l'amour, adieu toutes les femmes
C'est pas fini, c'est pour toujours, de cette guerre infâme
C'est à Craonne, sur le plateau, qu'on va laisser not' peau
Car nous sommes tous condamnés, c'est nous les sacrifiés*

*Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance, pourtant on a l'espérance
De voir enfin la relève, que nous attendons sans trêve
Quand avec la nuit, dans le profond silence, on voit quelqu'un qui s'avance
C'est un officier de chasseurs à pied, qui vient pour nous remplacer
Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe
Nos petits chasseurs, viennent chercher leur tombe*

Refrain

*C'est malheureux de voir, sur les grands boulevards, tant d'cossus (riches) qui
font la foire
Si pour eux la vie est rose, pour nous c'est pas la même chose
Au lieu d'se promener, tous ces embusqués (ceux qui ne font pas la guerre),
feraient mieux de venir dans la tranchée
Défendre leur bien, car nous n'aurons rien, nous autres pauvres purotins (gens
qui ne possèdent rien)
Tous nos camarades sont étendus là, pour défendre les biens, de ces messieurs-là*

Refrain

(...)

*C'est à vot'tour, Messieurs les gros, de monter sur le plateau
Vous avez voulu la guerre... Payez-la de vot'peau. »*

Exercice :

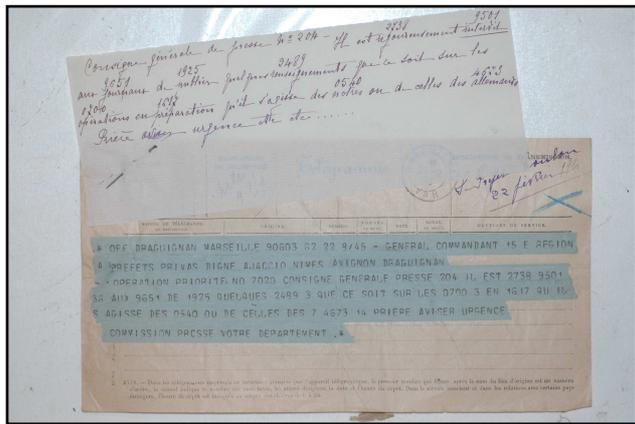
Relevez des phrases dans la chanson de Craonne qui sont à l'opposée de ce qui est raconté dans l'article de journal :

IV – La cryptographie pendant la Première Guerre mondiale :

Le télégramme, comme mode d'information rapide, est largement utilisé lors de la Grande Guerre. Il est codé en cas d'information sensible ou confidentielle. Les états-majors ont utilisé la cryptographie pour faire circuler des informations. Ce procédé consiste à rendre un texte clair en un texte inintelligible, par une opération de chiffrement, régulièrement modifié pour ne pas être décodé par l'ennemi. Il fallait utiliser un livre de codes, régulièrement changé, pour décoder ces télégrammes.

Par exemple :

- 0540 : nôtres
- 0700 : opérations
- 1617 : préparation
- 1925 : publier
- 2489 : renseignement
- 2738 : rigoureusement
- 4673 : Allemands
- 9501 : interdit
- 9651 : journaux



Utilisez ce code pour déchiffrer le télégramme ci-dessus :

Le commandant général de XV^e Région aux préfets (Privas, Digne, Ajaccio, Nîmes, Avignon, Draguignan) :

Consignes générales de presse n° 204 : Il est (2738)..... (9501) aux (9651)..... de (1925).....quelques (2489)..... que ce soit sur les (0700)..... en (1617)..... qu'il s'agisse des (0540)..... ou de celles des (4673)..... Prière aviser d'urgence commission presse de votre département.

L'interception et le déchiffrement de télégrammes codés pouvait avoir des répercussions capitales dans le déroulement de la guerre.

Le télégramme dit de Zimmermann en est un parfait exemple : en 1917, le ministre des affaires étrangères allemand envoie un télégramme codé à l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis. Il lui donnait instruction de prendre contact avec son homologue mexicain en vue de lui proposer une alliance contre les Etats-Unis. Celui-ci fut intercepté par les services anglais et a précipité l'entrée en guerre des Etats-Unis.

V – L’affaire du XV^e Corps :

Soulignez les mots/phrases dans l’article du *Matin* qui, selon vous, calomnient les soldats du XV^e Corps ?

Le 21 août, suite à la défaite de Lorraine, Joffre, commandant en chef des armées, adresse au ministre de la Guerre, Adolphe Messimy, un télégramme dans lequel il fournit une explication très discutable de son échec : « *L’offensive en Lorraine a été superbement entamée. Elle a été enrayée brusquement par des défaillances individuelles ou collectives qui ont entraîné la retraite générale et nous ont occasionné de très grosses pertes. J’ai fait replier en arrière le 15^e corps, qui n’a pas tenu sous le feu et qui a été cause de l’échec de notre offensive. J’y fais fonctionner ferme les Conseils de Guerre* ».

Autrement dit, la retraite française à Dieuze serait imputable au manque de courage de soldats qui auraient failli à leur devoir, et en aucune manière à une erreur stratégique du commandement. Cette explication, quoiqu’un peu courte, est développée dans *Le Matin* du 24 août 1914, important quotidien national, qui ouvre complaisamment (et sans doute sur ordre) ses colonnes au sénateur Gervais. Il écrit : « *La vérité sur l’affaire du 21 août. Le recul en Lorraine* », et accuse directement les Provençaux :

«L’inébranlable confiance que j’ai dans la valeur de nos troupes et la résolution de leurs chefs me donne la liberté d’esprit nécessaire pour m’expliquer sur l’insuccès que nos armes viennent de subir en Lorraine. Un incident déplorable s’est produit.

Une division du 15^e Corps, composée de contingents d’Antibes, de Toulon, de Marseille et d’Aix, a lâché pied devant l’ennemi. Les conséquences ont été celles que les communiqués officiels ont fait connaître. Toute l’avance que nous avons prise au-delà de la Seille, sur la ligne Alaincourt, Delme et Château-Salins a été perdue ; tout le fruit d’une habile combinaison stratégique, longuement préparée, dont les débuts heureux promettaient les plus brillants avantages, a été momentanément compromis. Malgré les efforts des autres corps d’Armée, qui participaient à l’opération, et dont la tenue a été irréprochable, la défaillance d’une partie du 15^e Corps a entraîné la retraite sur toute la ligne.

Le ministre de la Guerre, avec sa décision coutumière, a prescrit les mesures de répression immédiates et impitoyables qui s’imposaient. L’heure n’est plus, en effet, aux considérations de sentiment. Tout le monde doit être aujourd’hui convaincu, du général en chef au dernier soldat, qu’il n’y a en face de l’ennemi, qu’un devoir, que nos aïeux de la Révolution ont su faire accomplir : vaincre ou mourir.

Nous sommes assez forts et assez sûrs de nous pour reconnaître les fautes dès qu’elles se sont commises et avouer le mal aussitôt qu’il apparaît. Nous avons l’inébranlable résolution de réparer les unes et de remédier à l’autre. Aussi bien l’incident, pour navrant qu’il soit, sera-t-il nous en avons la ferme conviction, sans lendemain. D’ailleurs il faut dire qu’il doit être sans influence sur l’ensemble de la manœuvre. Surprises sans doute par les effets terrifiants de la bataille, les troupes de l’aimable Provence ont été prises d’un subit affolement. L’aveu public de leur impardonnable faiblesse s’ajoutera à la rigueur des châtiments militaires. Les soldats du Midi, qui ont tant de qualités guerrières, tiendront à l’honneur d’effacer, et cela dès demain, l’affront qui vient d’être fait par certains des leurs, à la valeur française. Elles prendront, nous en sommes convaincus, une glorieuse revanche et montreront qu’en France sans distinction d’origine, tous les soldats de nos armées sont prêts, jusqu’au dernier, à verser leur sang pour assurer contre l’envahisseur menaçant le salut de la patrie.

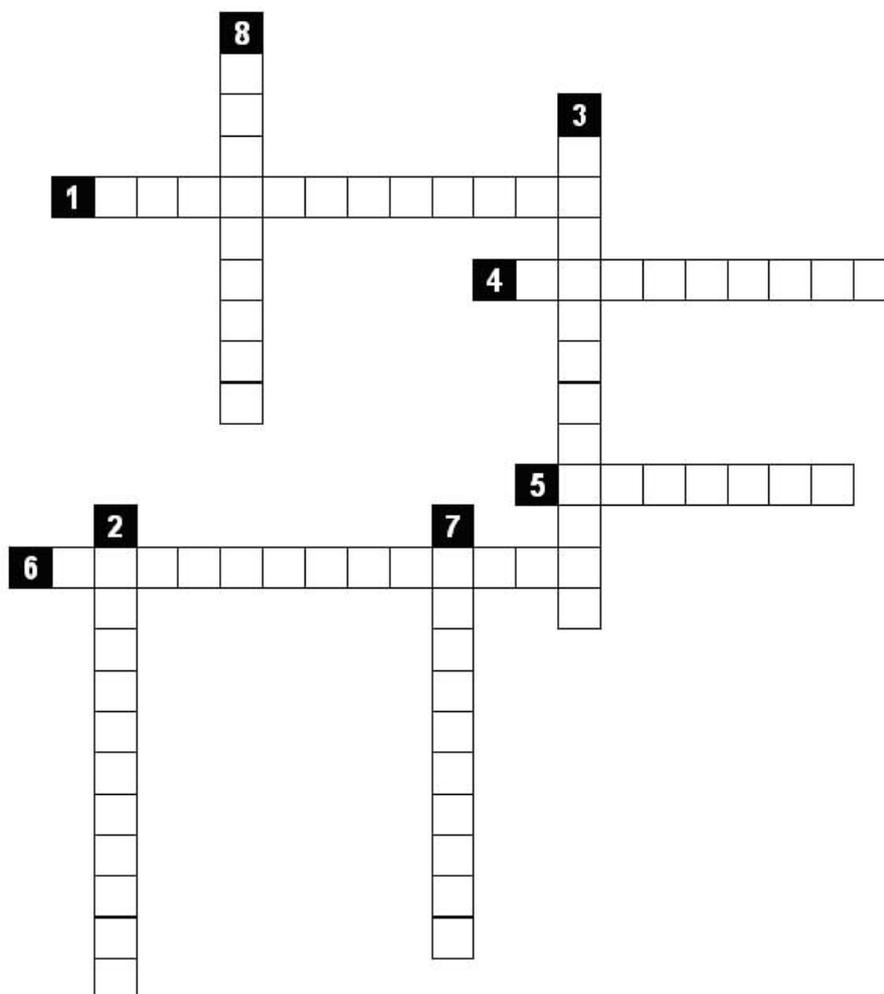
A. Gervais sénateur de la Seine ».

Cette vision est ensuite relayée par Georges Clemenceau lui-même qui évoque « *la nature impressionnable des Méridionaux* ». Outrés, le maire de Saint-Raphaël, comme ses collègues de Toulon et Sanary, font interdire la vente du *Matin*.

La polémique enfle et les élus du Sud de la France protestent vigoureusement !

Dès lors, les autorités civiles et militaires tentent de calmer le jeu. Gervais s’excusera publiquement et reconnaîtra après coup avoir écrit son article sur commande du ministre de la Guerre, Adolphe Messimy, lui-même exclu quelques jours plus tard. Mais un bouc émissaire a été désigné et le mal est fait. Les soldats du 15^e corps, victimes d’une calomnie, sont regardés comme des lâches par une bonne partie de l’opinion et de l’armée. Calomniez, calomniez... Cent ans plus tard, il en reste quelque-chose !

VI – Retrouvez les mots grâce aux définitions ci-dessous :



Définitions :

- 1 : Acte d'assembler des troupes et du matériel afin de préparer une guerre.
- 2 : Ordre donné par une autorité à une personne ou une collectivité de lui remettre certains biens ou de lui rendre certains services
- 3 : Nom donné au mouvement de rapprochement politique qui a soudé les Français de toutes tendances lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale.
- 4 : Jeune homme appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire.
- 5 : Limitation arbitraire ou doctrinale de la liberté d'expression de chacun.
- 6 : Disciplines s'attachant à protéger des messages en s'aidant de codes.
- 7 : Ensemble d'actions psychologiques influençant la perception publique des événements, des personnes ou des enjeux, de façon à endoctriner ou embrigader une population et la faire agir et penser d'une manière voulue.
- 8 : Convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre.